Schaan/FL, 10. décembre 2020

Communiqué de presse de la CIPRA sur la Journée internationale de la montagne le 11 décembre 2020.

Les paysages alpins ne sont pas renouvelables !

Sommets, lisières de forêts, rives de cours d'eau : les paysages alpins reflètent le passé et le présent. Ils sont fondateurs d’identité, espaces récréatifs, liens à nos origines ou lieux de désir – aussi et surtout en temps de crise. Le document de position adopté par les délégués de la CIPRA le 9 décembre 2020 montre pourquoi le paysage est plus qu’une simple notion géographique, et pourquoi nous avons ici une responsabilité à assumer.

Fonte des glaciers, alpages abandonnés, prairies envahies par la végétation, étalement urbain, infrastructures de loisirs, monocultures en plaine ou paysages culturels modelés pendant des siècles sont des processus sociaux qui s’inscrivent dans les paysages. Les paysages expriment également les tendances et postures dominantes de leurs populations, de leurs visiteur·se·s et de leurs dirigeant·e·s. La CIPRA prend position à ce sujet dans un document intitulé [« Les paysages alpins ne sont pas renouvelables ! »,](http://www.cipra.org/positions/les-paysages-alpins-ne-sont-pas-renouvelables) et complète ainsi les discours existants sur le paysage dans les Alpes. Elle demande par exemple de « protéger les paysages peu ou pas aménagés et les potentiels qu’ils offrent pour la libre évolution de la nature ». Conformément à l’objectif « zéro net » de l’UE en matière d’occupation des sols il faudra également évaluer comment réduire l'artificialisation des sols.

**Le paysage, un commun**

Le document de position « Le paysage n’est pas renouvelable » a été développé dans le cadre d’un large processus participatif réunissant des représentant·e·s de la CIPRA, de jeunes adultes et des expert·e·s des pays alpins. Il reflète dans sa structure la mosaïque hétérogène des paysages alpins et « pointe la nécessité de préserver et relier les éléments de cette mosaïque paysagère », explique Katharina Conradin, présidente de CIPRA International.

Deux approches de la gestion du paysage sont d’abord présentées : « Le paysage en tant que commun » et « Négocier le paysage ». Elles sont suivies de cinq éléments de mosaïque ou typologies de paysages caractéristiques des Alpes : paysages agricoles, paysages de l’énergie, paysages de loisirs, paysages non exploités ou en déprise, paysages urbains. En 2019 et 2020, la CIPRA a centré son travail sur le paysage, parallèlement à de [nombreuses autres activités](http://www.cipra.org/paysage).

**Document de position :** [**www.cipra.org/positions/les-paysages-alpins-ne-sont-pas-renouvelables**](http://www.cipra.org/positions/les-paysages-alpins-ne-sont-pas-renouvelables)

**Focus paysage :** [**www.cipra.org/paysage**](https://www.cipra.org/fr/actuel/focus-paysage)

(1'818 caractères, espaces compris)

Des photos en format imprimable et le texte du communiqué sont disponibles sur [www.cipra.org/fr/communiques-de-presse](http://www.cipra.org/fr/communiques-de-presse).

Pour toute question, merci de contacter :

Katharina Conradin, Présidente de CIPRA International, katharina.conradin@cipra.org, +41796603866

Michael Gams, Chargée de projet Communication, michael.gams@cipra.org, +4232375304

**La CIPRA, une organisation aux visages et formes multiples**

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faîtière non gouvernementale avec des représentations nationales et une représentation régionale dans les sept pays alpins. Elle regroupe plus de cent associations et organisations. La CIPRA œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin.

[www.cipra.org](http://www.cipra.org)